



vol de dvd au magasin carrefour

Par **orolei**, le **14/01/2010** à **15:08**

bonjour il y a deux jours je me suis fais prendre a voler des dvd chez carrefour (125 euro) le vigile ma demander de le suivre après mon passage en caisse et il on trouver les dvd ensuite il a appeler la police, je n'avais pas de quoi payer donc les policiers mon emmener a mon domicile pour que je prenne mon chéquier et ma carte identité ensuite nous sommes revenus au magasin et j'ai payer les dvd et signer un papier chez carrefour qui disait se que j'avais voler et le montant (je ne sais plus comment s'appelle se document) puis les policiers mon emmener a la gendarmerie et il on fais leur raport, il ont pris une photo des dvd et ensuite il ont relever mes empreintes et pris des photos de moi.

quesqu'il peu se passer? ont il pris les empreintes et les photos juste pour me faire peur ou pas ?

c'est la première fois que je vole, les vigiles de carrefour m'ont dit que le directeur va porter plainte

je vais avoir un cassier judiciaire?

merci